

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : des réformes inéluctables

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES difficultés qui plombent actuellement le fonctionnement de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) surviennent dans un contexte marqué par une dynamique démographique défavorable (faiblesse du salariat, vieillissement de la population, entre autres), un cadre juridique et institutionnel inopérant et une situation de crise socio-économique. Des variables auxquelles s'est ajoutée la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

L'entité, qui a enregistré 128 238 cotisants en 2020, et 26 100 retraités à raison de 500 nouveaux retraités par mois, se trouve à ce jour dans une situation où elle

peine à payer les prestations et les salaires. D'où cette intervention salutaire du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui a d'ailleurs permis de ramener le calme dans les rangs des salariés dont les représentants étaient vent debout face au sommet stratégique.

Si l'initiative du numéro un gabonais a redonné une santé financière à l'organisme qui, chaque mois, doit payer 90 milliards de francs au titre des pensions (91 % de la charge technique globale), il n'en demeure pas moins que des solutions avaient déjà été envisagées dans le cadre des réformes en interne. Lesquels prennent en compte la refonte de l'organigramme, la suppression des avantages non contractuels et non conventionnels, entre autres. Sur le plan technique, la CNSS dont les charges de fonctionne-

ment s'élevaient à 49 milliards de francs en 2020 a fait la commande d'une étude actuarielle auprès du cabinet Finactu. Aussi la structure spécialisée dans l'évaluation des risques sur le long terme a-t-elle mis au point des réformes permettant de redresser la courbe du déficit. À cet effet, le nouveau régime de retraite complémentaire par capitalisation, le "Bouquet 2" dit "Équilibré" préconisé par cette étude actuarielle, propose un départ à la retraite à 62 ans avec une exception pour les métiers difficiles.

À ce qu'il semble, cette offre permettra d'augmenter le solde global de la Caisse, toutes branches confondues. Et ce, quel que soit le scénario de réduction des frais généraux. Cette projection table même sur un déficit global de -77 milliards de francs en 2070.



Photo: DR/L'Union

Des milliards injectés presque pour rien

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

CNSS, Cnamgs ou CHU... Nous sommes en train d'assister, les mains sur la tête en signe de désolation et d'impuissance, à la mort des systèmes de santé et de sécurité sociale au Gabon.

Pourtant, pendant des années, il y a eu des signes avant-coureurs, de multiples avertissements que chacun a fait exprès de ne pas écouter. Pour une simple et bonne raison : il faut s'enrichir le plus vite possible et le plus possible. Les différentes directions, les médecins, les agents de ces structures, etc., ne pensent qu'à l'argent. Et peu importe si les retraités sont obligés de vivre misérablement, peu importe si les malades ne sont pas soignés correctement et si la maintenance des bâtiments devient une vue de l'esprit.

Les sommes investies dans la santé ont de quoi donner le vertige. Et cela se comprend. La santé avait reçu un budget de plus de 158 milliards de FCFA en 2020. En 2021, le gouvernement avait consacré 115,9 milliards de francs CFA (soit 5,9 % du budget de l'État) à ce département. Pour améliorer l'offre de soins. La sécurité sociale n'y



Photo: R.H/A/L'Union

échappe pas. La Cnamgs est dotée de trois fonds indépendants dont la Redevance obligatoire à l'assurance maladie (12,9 milliards FCFA inscrits dans la loi de finances 2016) ou encore le fonds d'assurance maladie des agents publics (25,6 milliards FCFA inscrits dans la loi de finances 2016). On comprend pourquoi des dirigeants de cette entité se retrouvent aujourd'hui en prison à cause de détournements massifs.

Et c'est là tout le problème. Le choix des hommes n'a jamais été optimal. Car, le clientélisme, la corruption, la médecine de classe ou la marchandisation des soins sont devenus de véritables poisons dans les systèmes de santé et de sécurité sociale. Il suffit de voir le

visage des CHU ou de la Cnss pour en saisir l'ampleur. Plus personne n'a la notion du service public. Parce que tout le monde a laissé pourrir la situation, se contentant de ses petits intérêts. Finalement, on se demande à quoi vont servir les réformes liées à la gouvernance qu'on veut entreprendre. Elles ne seront jamais appliquées correctement parce que les mentalités ne s'y prêtent pas. On pense d'abord à protéger ses revenus malhonnêtes ou le frère du village (même quand c'est le pire criminel financier) au détriment du collectif.

L'État aura beau injecter des milliards dans la santé et la sécurité sociale, rien ne changera tant que ce mode de pensée ne bougera pas d'un iota.

Des syndicalistes amers

S.A.M.
Libreville/Gabon

PLUS personne ne sait à quel saint se vouer devant la situation de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Encore moins les syndicalistes de ces Institutions. Car, cela fait des jours que Richard Ndi Bekoung, président du Syndicat des professionnels de la CNSS (Sypross), ne décolère pas. "La situation de la Cnss devenait de plus en plus préoccupante et inquiétante. Tout simplement parce que la Caisse a été engagée, à cause de ses dirigeants successifs, dans des investissements infructueux d'une valeur de 100 milliards. Sans que ces montants n'apportent la moindre valeur ajoutée. Les décisions liées au management ont alourdi la masse salariale suite aux recrutements massifs et aux divers avantages accordés à certains travailleurs".

Mais dans cette histoire, les mauvaises décisions des dirigeants

ne sont pas la seule source des maux de la Caisse. L'État ayant sa part de responsabilité. "La dette de l'État, qui s'élève à plus de 100 milliards, n'a pas arrangé les choses. Les textes, qui datent pour la plupart de 1975, sont inadaptés à la situation actuelle. Une fraude sociale mal évaluée, les différentes crises économiques et sanitaires ont fait perdre à la CNSS plusieurs milliards de francs. La rétrocession des hôpitaux, avec la création de la Cnamgs, a occasionné une perte de plus de 30 milliards de revenus annuels sans aucune action pour compenser. Le Sypross n'a pas cessé d'attirer l'attention du gouvernement sur ces questions". Jocelyn Louis Ngoma, porte-parole de la coalition des syndicats de la CNSS, espère que la dernière rencontre entre le président de la République Ali Bongo Ondimba et les directeurs de la Cnss et la Cnamgs, entre autres (au cours de laquelle il a ordonné le paiement immédiat des salaires et la garantie des prestations), permettra de faire bouger définitivement les lignes.



Photo: SNN